

Cahier de doléances national : Contribuez à la consultation citoyenne

Un registre est disponible à la mairie pour vous permettre d'écrire vos revendications.

À la suite de la mobilisation des Gilets jaunes, l'association des maires d'Île-de-France (AMIF) a appelé les collectivités territoriales à mettre en place un "cahier de doléances national" à disposition des citoyens.

Afin de donner la parole à ses habitants, la Ville de Montmorency s'est associée à cette démarche. Un cahier de doléances est d'ores et déjà disponible à l'accueil de la mairie et à l'État civil le samedi matin.

L'ensemble des revendications y figurant seront portées aux pouvoirs publics nationaux.

Adresse

Hôtel de Ville
2 avenue Foch
Montmorency
95160

Infos pratiques

Horaires d'ouverture de l'accueil principal :

- Lundi de 14h à 17h
- Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h

Contact

Accueil de la mairie

Tél. : 01 39 34 98 00

Fax : 01 34 12 18 65

Service des Affaires Générales

1 bis avenue Foch
95160 Montmorency

Tél. : 01 39 34 98 00 (choix 1) ou 01 39 34 95 39

Fax : 01 39 34 98 68